



**C**entre  
**A**cadémique de  
**R**essources et de  
**M**aintenance  
**I**nformatique  
**P**édagogie

le .....

*Equipements – Assistance – Maintenance logicielle  
Conseil et Audit pour les Lycées et les Collèges  
En partenariat avec la Région et les Conseils Généraux*

## Demande d'installation initiale de HARP

**Nom de l'établissement :** ..... **École, Collège, Lycée** (barrer les mentions inutiles)

**Code RNE :** ..... **Ville :** .....

**Nombre de machines pédagogiques** actuellement inscrites à l'inventaire CARMi et cotisant à la maintenance complète (matérielle et exploitation) : .....

**Nombre de machines pédagogiques** actuellement inscrites à l'inventaire CARMi et cotisant à la maintenance exploitation\* uniquement : .....

**Nombre de licences demandées\*\* :** .....

### Rappels :

- L'académie de Grenoble assure la sécurité logicielle de ses réseaux pédagogiques grâce au triptyque Norton-Ghost et Harp.  
- La version Ultra-VNC permet la prise en main à distance des serveurs et des postes de l'établissement depuis le Niveau 2 pédagogie situé à Echirolles.

- Votre inventaire d'établissement est disponible à l'adresse <http://ecare-parc.gu.ac-grenoble.fr/ECPG/lance.html>, votre intendant possède les identifiants de connexions à ce site.

\*- Maintenance exploitation : les 7 euros correspondent au coût des licences Norton Ghost et Norton Antivirus par machine.

\*\* - Nb total de licences = (Nb de machines en maintenance complète) + (Nb de machines en maintenance exploitation).

**Signature du Chef d'Etablissement et Tampon**